

Image not found or type unknown



Licenciement pour faute grave

Par **Marie73310**, le **02/09/2022** à **13:44**

Bonjour,

J aurais souhaité savoir si un employeur pouvait se servir d'une discussion WhatsApp privée qu'une collègue aurait montré pour nous reprocher des choses et envisager un licenciement pour faute grave ?

Merci bcp

Par **P.M.**, le **02/09/2022** à **14:03**

Bonjour,

Il faudrait déjà que vous indiquiez ce qu'est pour vous une discussion privée sur un réseau social car en général le caractère privé est très aléatoire...

Mais de toute façon, ce n'est que le Conseil de Prud'Hommes qui peut, s'il en est saisi, juger que la faute ne peut pas avoir la qualification de grave et même si le licenciement est sans cause réelle et sérieuse...